

# UN MOUVEMENT INTERNATIONAL

Les formes les plus développées de contrats locaux entre agriculteurs et consommateurs sont regroupées sous le terme de **Community Supported Agriculture (CSA)** ou **Agriculture Soutenue par la Communauté (ASC)** au Québec. Elles sont inspirées des **Teikei**, nés au Japon il y a déjà 40 ans. Elles s'étendent à différents pays sur plusieurs continents.

## DÉVELOPPEMENT DES COMMUNITY SUPPORTED AGRICULTURE (CSA) DANS LE MONDE : LES PRINCIPAUX PAYS

Pays	Japon	GB	Québec	France	USA
Nombre de CSA/AMAP (estimation au 01/2004)	500 à 1000	100	60	30	1000

## LA CHARTE DES AMAP

La création et l'animation d'une AMAP suppose le respect d'un certain nombre de principes, dont les principaux sont repris ci dessous :

- Une production **respectueuse** de la nature, de l'environnement et de l'animal : biodiversité, fertilité des sols, production sans engrais chimiques de synthèse ni pesticides, gestion économique de l'eau.
- La recherche de la **transparence** dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles.
- La **proximité** du producteur et des consommateurs (lien direct pour favoriser le circuit le plus court) et aucun intermédiaire (pas de produits achetés et revendus par le producteur sans accord des consommateurs).
- Une **participation active** des consommateurs à l'AMAP favorisée notamment par la responsabilisation du maximum d'adhérents.
- La **formalisation** et le **respect** des contrats à chaque saison entre consommateurs et producteurs, qui se concrétise par l'achat à l'avance de la production.
- La **solidarité** des consommateurs avec le producteur dans les aléas de la production.
- une production à **taille humaine** qui respecte les principes de l'agriculture paysanne.

Vous pouvez retrouver la charte dans son intégralité sur [www.alliancepec.org](http://www.alliancepec.org) et [www.allianceprovence.org](http://www.allianceprovence.org)

## UN GUIDE POUR CRÉER ET ANIMER UNE AMAP



Le guide vous sera envoyé fin avril 2004, date de parution.

Afin de répondre à l'enthousiasme généré dans le public et parmi les professionnels par le phénomène AMAP, des consommateurs et des agriculteurs ont mis leurs expériences en commun en vue de réaliser un guide.

A commander par courrier à :

**Alliance Paysans Ecologistes Consommateurs - 40 rue de Malte - 75011 Paris**

ou par internet à : [www.alliancepec.org](http://www.alliancepec.org) au coût unitaire de 10€.

Pour les commandes supérieures à 4 exemplaires, nous contacter pour des tarifs préférentiels.

### CET ÉVÈNEMENT EST ORGANISÉ PAR :



Alliance Paysans Ecologistes Consommateurs :  
[www.alliancepec.org](http://www.alliancepec.org)  
Alliance Provence :  
[www.allianceprovence.org](http://www.allianceprovence.org)

### Avec le soutien de :



### ADRESSES UTILES :

**Alliance Paysans Ecologistes Consommateurs**  
40 rue de Malte - 75011 Paris • Tél : 01 43 38 06 28  
Mail : [alliance@globenet.org](mailto:alliance@globenet.org) • Site internet : [www.alliancepec.org](http://www.alliancepec.org)

**Alliance Provence Alpes Côte d'Azur**  
18 rue de la Paix - 83200 Les Revest les Eaux • Tél : 04 94 98 80 00  
Mail : [allianceprovence@wanadoo.fr](mailto:allianceprovence@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.allianceprovence.org](http://www.allianceprovence.org)

**Alliance Rhône Alpes**  
8 quai du Mar Joffre - 69002 Lyon • Tél : 04 78 37 19 48

**Alliance Midi-Pyrénées**  
21, rue Mengaud - 31200 Toulouse • Tél : 05 62 72 81 13



## LES CONTRATS LOCAUX ENTRE AGRICULTEUR & CONSOMMATEUR : Tout le monde s'y retrouve

*Les contrats locaux sont fondés sur un engagement mutuel entre un groupe de consommateurs et une ferme.*

Les consommateurs achètent une saison à l'avance une part de la production, à un prix fixé conjointement avec la ferme. Ils s'engagent à la soutenir durant la saison et partagent avec l'agriculteur **les risques** et **les bénéfices naturels** liés à son activité.

En échange, la ferme s'engage à proposer **une grande diversité de produits**, à privilégier les variétés anciennes et du terroir, et à suivre les méthodes de **l'agriculture biologique ou écologique**.

Durant la saison, la production est partagée sur la ferme ou sur un point de chute en ville. Chaque consommateur peut alors remplir son "panier".

Les liens qui se créent avec l'agriculteur (visite, discussions sur les modes de production, participation aux travaux, organisation de fêtes...) établissent **une relation de confiance**.

Ces contrats se rencontrent en France principalement sous forme d'**AMAP**, Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne. On les appelle des **CSA** (Community Supported Agriculture) dans le monde anglo-saxon et **Teikei** au Japon.





# LES ENJEUX

... Les contrats locaux entre agriculteurs et consommateurs

## AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

Dans une AMAP, le producteur peut davantage s'occuper de ses cultures, dans le respect de l'environnement et de la biodiversité. Il n'a plus le souci de la commercialisation puisque sa récolte est vendue avant la saison.

La mise en place d'un partenariat entre un paysan et un groupe de consommateur se réalise facilement, sans investissement spécifique, sans frais publicitaire et avec des coûts de gestion minimes.

Ce sont des citoyens qui créent des liens, partagent et se prennent en main pour apporter des réponses à des attentes fortes de la société : préservation des ressources en eau, maintien des espaces verts à proximité des villes, fourniture de produits de qualité.

## DES OBJECTIFS COMMUNS AVEC LA PAC

Plus des deux tiers des agriculteurs sont labellisés "Bio". Les autres pratiquent une agriculture écologique. Tous fournissent des produits savoureux et diversifiés (voir charte des AMAP).

Les partenariats locaux contribuent aux objectifs de la Politique Agricole Commune, en matière de protection de l'environnement et de produits de qualité. Les agriculteurs engagés dans ce système méritent à ce titre d'être soutenus.

## Formation et lien social

Les changements majeurs intervenus dans les circuits économiques et le développement de la grande distribution ont fait voler en éclats le lien direct qui existait entre agriculteurs et consommateurs.

Le système des AMAP entraîne l'agriculteur et le consommateur dans un dialogue qui fait changer les mentalités et les comportements.

Ainsi, l'adhérent comprend, lors de la discussion du planning de production, qu'il n'est pas économiquement et écologiquement raisonnable d'espérer des tomates en janvier. Il apprécie, grâce à la pédagogie du producteur, le goût de telle variété de tomate noire.

Le producteur, pour assurer la satisfaction des adhérents, sème une grande diversité de légumes, s'engage dans un mode de production écologique. L'information apportée naturellement par les uns et les autres permet de mieux se comprendre, et de valoriser le savoir faire du paysan.

## QUESTION FONCIÈRE

Près de 50% des petites exploitations agricoles françaises sont situées en zone périurbaine. Elles sont encore là aujourd'hui car elles ont souvent développé des productions à haute valeur ajoutée et des modes de commercialisation de type vente directe. Mais cela ne suffit plus pour assurer leur pérennité.

La pression foncière est telle que seules les transmissions de type familial sont possibles dans ces secteurs. Ce qui veut dire que si rien n'est fait, bon nombre de ces exploitations vont disparaître. En Provence par exemple sur les 108 communes du littoral de Menton à Martigues, la surface agricole utile (SAU) ne représente plus que 6% de la surface totale.

La question est de savoir s'il est important de préserver l'agriculture en zone périurbaine.

Les citoyens en tout cas tiennent à donner leur avis. Et ils disent vouloir garder ces espaces qui donnent un cadre de vie plaisant, des repères que leurs enfants vont garder toute leur vie (la terre, la biodiversité, les saisons...).

## NUTRITION ET SANTÉ

"La consommation régulière et variée de fruits et légumes réduit le risque de nombreux cancers" (INRA - point presse du 5 juin 2003). Actuellement, la consommation des légumes est d'environ 150 g par jour ; il en faudrait au moins 350 g pour disposer d'une bonne protection (C. Remesy - INRA).

Dans une AMAP :

→ les légumes sont consommés frais : cueillis le matin, ils sont distribués le soir même.

→ l'alimentation est diversifiée : une douzaine de légumes différents chaque semaine compose le panier.

→ les produits sont sains et bons : utilisation de variétés anciennes, rustiques, méthodes de production écologiques, peu intensives.

→ On donne à chacun envie de cuisiner et de déguster des repas équilibrés, composés de légumes bien mûrs, mais aussi de viandes, d'œufs et de poissons : recettes, tests de dégustation, fêtes complètent le panier.

Un ensemble d'éléments qui contribue à améliorer le régime alimentaire.

## Economie locale

Des agriculteurs du monde entier, qu'ils produisent du cacao en Afrique ou des fruits et légumes dans le sud-est de la France, sont confrontés aux fluctuations des cours mondiaux. Cela entraîne pour les uns de la pauvreté, pour les autres des faillites.

Pour s'en affranchir, des ONG ont développé, depuis une dizaine d'années la vente de produits issus du "commerce équitable" avec les paysans du Sud. Elles leur garantissent un revenu décent indépendant des cours mondiaux.

C'est un principe similaire qui est proposé dans les AMAP. Grâce au partenariat mis en place entre un groupe de consommateurs et un producteur installé à proximité, ce dernier est garanti de recevoir un revenu couvrant le coût de son travail : le prix du panier hebdomadaire est fixé en début de saison.

La motivation forte des consommateurs à se fournir en produits de qualité se trouve satisfaite dans ce mode de fonctionnement qui va bien au-delà de l'engagement économique. Il se crée, grâce à cette relation directe, un climat de confiance qui permet à chacun de mieux comprendre l'autre. C'est ainsi que l'adhérent, en cas d'accident climatique, comprendra que son panier soit moins bien rempli que d'ordinaire. Il prendra également plaisir à fabriquer conserves et confitures en cas d'abondance !

## Engagement citoyen

Malgré ce que peuvent dire les analystes (repli sur soi, cocooning), le besoin d'engagement existe. Beaucoup cherchent à s'impliquer dans la gestion des biens communs, mais ils ne voient pas comment faire. Il y a bien des réunions politiques, mais ce n'est pas très concret.

Les associations de consommateurs de type AMAP offrent l'opportunité d'un engagement collectif autour d'objectifs partagés de maintien de l'agriculture paysanne, de préservation de la biodiversité, des paysages.

Ces engagements s'opposent à une vision ou la gestion des biens communs relève de la seule responsabilité des États. Ils mettent en avant une société où les citoyens s'impliquent collectivement. En cela ce mouvement constitue le ferment d'un autre modèle de société. Ce qui se met en place pour l'alimentation aujourd'hui pourrait d'ailleurs exister dans d'autres domaines, comme par exemple la culture ou la santé.



# SOUTENIR UNE AGRICULTURE PLUS HUMAINE

Comme autant d'initiatives visant à une plus grande solidarité, les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), essaient peu à peu l'ensemble du territoire français. Nées en Provence, elles s'inspirent de dispositifs existant au Japon depuis près de quarante ans et repris depuis aux Etats-Unis. A l'origine du projet, le ras-le-bol des consommateurs kidnappés par la grande distribution et surtout l'envie de tendre la main, de soutenir une agriculture plus "humaine".

## Alors, ces AMAP, concrètement ?

### ... Annie Weidknet, responsable des AMAP en Midi-Pyrénées

"Simple question d'organisation", martèle la responsable Midi-Pyrénées des AMAP à tous ceux qui s'inquiètent des contraintes du dispositif (achat d'une part de la récolte six mois à l'avance, voire un an pour la filière viande ; lieu de livraison à déterminer ; prix équitable à fixer).

Instigatrice de la première AMAP en région toulousaine Annie Weidknet explique que l'association ne fait aucun bénéfice. Les chèques sont libellés directement au nom des producteurs ; l'AMAP se contente de mettre en contact ces derniers et les consommateurs. Au-delà d'un rôle "d'entremetteur", elle offre aux citoyens la possibilité de renouer avec la nature, et les incite à se soucier de ce qu'ils ont dans leur assiette. "Échanges de recettes, journées à la ferme, visites des exploitations, autant de prétextes, ajoute-t-elle, à bâtir un "vivre autrement". Non ?

### ... Fabienne Laufer, productrice ariégeoise

"En 2000, sur le marché, à Toulouse, j'ai rencontré Annie Weidknet, raconte Fabienne Laufer, éleveur de moutons en Ariège. A l'époque, je songeais à mettre la clé sous le paillason" Annie qui m'achetait régulièrement de la viande m'a dit combien il serait dommage que je cesse mon activité où je commercialise environ soixante-dix agneaux par an - qu'il devait bien y avoir un moyen pour contenter tout le monde, producteur comme consommateur.

Le paysan est en effet capable de produire. Son souci ? Ecouler correctement sa production. "Les emplacements qui nous sont réservés sur les marchés, reprend-elle, tendent à disparaître au profit des revendeurs"; quant à passer par la moyenne ou grande surface, il ne faut pas y compter. Problème de calibrage, on ne peut assurer que la bête fera six ou dix kilos. Sans compter que le prix proposé ne nous permettrait même pas de rentrer dans nos frais."

Aujourd'hui, il existe dans la région de Toulouse trois AMAP viande et de nouvelles associations se préparent pour le printemps dans le secteur du maraîchage. "Tous les mois, explique Fabienne, je livre les citoyens qui se sont engagés à acheter quatre caissettes de 6kg de viande dans l'année, à l'Utopia, cinéma toulousain d'art et d'essais, un lieu de culture, et pourquoi pas d'agriculture."

La livraison achevée, on s'attarde autour d'un débat sur les initiatives d'économie solidaire, on partage une projection et on refait le monde entre amis. Le mot n'a rien de galvaudé. Nous sommes aujourd'hui bien plus que des producteurs et des consommateurs : des amis unis par la même philosophie. Chaque trimestre, "Toulouse" nous rend visite à la campagne ; on fait des balades, on visite les exploitations. Certains m'apportent des articles, on échange sur le "local" comme sur le monde.

Grâce à ce dispositif, auquel je l'avoue, je ne croyais guère au départ, j'ai une garantie de revenus et le consommateur l'assurance d'une qualité à un prix équitable, mais plus encore, j'ai retrouvé l'espoir, l'espoir d'une humanité meilleure. Le matin, c'est ce qui me donne le courage et surtout l'envie de poursuivre !

### ... A Aubagne, un consommateur convaincu

Depuis 2001, Eric Astier, enseignant, se rend tous les vendredis soirs au marché de gros d'Aubagne, à quelques vingt kilomètres de Marseille, où, pendant une heure, sur un emplacement loué, Denise et Daniel Vuillon, livrent à leurs abonnés les paniers de légumes et de fruits hebdomadaires.

"J'ai rejoint l'AMAP d'Ollioules." Pourquoi ? Simplement parce que j'en avais assez de payer une fortune pour des légumes jamais assez mûrs, sans véritable saveur et d'entendre en même temps que les petits paysans ne s'en sortaient pas faute de pouvoir écouler leur marchandise. C'était un tel paradoxe... Il fallait que je trouve le moyen d'en sortir, d'être enfin en accord avec mes convictions.

Son bilan deux ans plus tard : "Je n'ai qu'une envie, c'est que ce mode alternatif de consommation se développe, que l'on cesse d'engraisser les circuits de la grande distribution et que l'agriculture paysanne retrouve la place qu'elle mérite."

En achetant la récolte à l'avance, comme les 1 500 adhérents des AMAP provençales (soit 4 500 consommateurs), E. Astier ne sait jamais de quoi sera constitué son panier. Ainsi, au plaisir de tisser des liens solidaires, voire d'amitié, avec de petits agriculteurs locaux, ce citoyen se laisse surprendre par des saveurs autres ou des légumes souvent oubliés, cultivés dans un souci constant de l'environnement, sans pesticides et de première fraîcheur, et se réapproprie le plaisir de cuisiner pour sa famille et ses amis.

### ... La région Provence-Alpes-Côte d'Azur favorable au développement des AMAP sur son territoire.

"Ce type d'initiative permet à des agriculteurs de continuer à exercer leur profession et à embaucher" annonce Mireille Peirano, vice-présidente de la commission agricole du Conseil Régional. En plus "on a des produits d'excellente qualité à des prix qui permettent à tout le monde d'en profiter".

L'impact sur l'environnement et le rôle pédagogique joué par ces associations rentre également dans les objectifs du Conseil Régional qui soutient la mise en réseau et le travail d'animation. La région intervient aussi sur le foncier, précise Philippe Chesneau, président de la commission emploi en "mobilisant de l'argent pour le rachat des terres agricoles périurbaines, les poumons verts de PACA."